

Collectif Syndical CGT-B :

- **Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B) ;**
 - **Syndicat des Agents des Trésors du Burkina (SATB) ;**
 - **Syndicat Autonome des Travailleurs de l'Information et de la Communication (SYNATIC)**
 - **Syndicat National des Agents des Télécommunication (SYNATEL) ;**
 - **Syndicat National des Travailleurs de l'Education de Base (SYNATEB) ;**
 - **Syndicat des Travailleurs de l'Action Sociale (SYNTAS).**
-

DECLARATION DU COLLECTIF SYNDICAL CGT-B SUR LES EVENEMENTS SURVENUS A KOUDOUGOU

C'est avec une grande consternation et indignation que le collectif syndical CGT-B a appris le décès, dans des circonstances suspectes, de l'élève Justin L. ZONGO. C'est également avec une grande stupeur qu'il a suivi la répression barbare abattue par les forces de l'ordre sur les mouvements de protestation des élèves et étudiants qui s'en sont suivis. Ces répressions ont occasionné de nouvelles pertes en vies humaines, soit trois autres élèves, un étudiant, un policier et un garagiste. Ainsi, on enregistre au total six (06) morts et une centaine de blessés dans cette affaire.

Ces mouvements ont été déclenchés suite à la volonté manifeste des autorités locales de cacher la vérité sur les vraies circonstances de la mort de l'élève. En effet, le premier jour des manifestations, le Gouverneur a refusé de recevoir les manifestants qui tenaient à lui remettre juste une déclaration qu'il devait transmettre à qui de droit. L'option du gouvernorat a été d'opposer une répression féroce à la ferme détermination des manifestants à exiger la vérité sur les circonstances suspectes de la mort de leur camarade. Ainsi, lors de la conférence de presse tenue dans l'après-midi du lundi 22 février 2011 les autorités ont tenté de faire croire que le décès de l'élève Justin L. ZONGO était dû à la méningite. Les explications laborieuses du Directeur Régional de la police et celle du procureur du Faso près le Tribunal de Grande Instance de Koudougou, n'ont convaincu personne. Bien au contraire, cela a ravivé la colère des populations, et particulièrement celle des jeunes. C'est donc la version officiellement servie qui a aggravé la révolte des populations qui ne sont plus prêtes à se laisser duper par ces genres de montage. Pourtant, les faits dans cette affaire sont vérifiables. En effet, les versions d'élèves, des familles et autres concordent sur bien de points. Et la presse nationale rapporte ces faits. Par exemple, le quotidien burkinabé, L'Observateur Paalga No 7829 du Lundi 28 Février 2011 se demandait dans sa rubrique Société : « *Maintenant, que fait-on pour désamorcer cette crise, sachant qu'on avait menti sur les causes de la mort de Justin L. ZONGO, qui serait liée à une méningite, alors que maintenant on s'accorde à reconnaître qu'il avait été bel et bien bastonné par des policiers ? Au CSPS de Ralo, on a mentionné sur son carnet de santé qu'il y*

a été admis pour traumatisme par coups et blessures. Et vlan ! Par terre la première version (méningite) du docteur Berthe Souly et des autorités administratives et politiques. »

Au regard de ces faits, le collectif syndical CGT-B considère que ce sont les autorités qui sont pleinement responsables de la détérioration actuelle du climat social. Aussi condamne-t-il cette énième volonté du pouvoir de la quatrième République de couvrir des coupables ainsi que les dérives policières qui en ont résulté et qui ont semé la désolation et le deuil dans de nombreuses familles de la région du Centre-Ouest. Par ailleurs, il convient de noter que ce n'est pas la première fois que le Pouvoir de la Quatrième République s'empêtre dans une telle gymnastique. On sait que celui-ci a fait de la culture de l'impunité la colonne vertébrale de son système de gouvernement.

En rappel :

- l'assassinat en 1990 de l'étudiant de septième (7ème) année de médecine, DABO Boukary avait fait l'objet des mêmes tentatives de mensonge. Le pouvoir avait toujours soutenu qu'il s'était évadé du tristement célèbre Conseil de l'Entente avant de reconnaître plus tard, et cela, sous la forte pression de l'UGEB et de notre Collectif qu'il avait été tué ;
- En mai 1995, lors d'une manifestation des scolaires à Garango, les élèves SIDIANI Blaise et ZIGANI Emile avaient été abattus de dos par balles réelles. Tentatives d'explications du gouvernement : les élèves auraient attaqué une caserne ;
- De même, l'assassinat de Norbert ZONGO et de ses trois compagnons d'infortune avait fait l'objet des mêmes tentatives de diversion (mort accidentelle, règlement de compte, etc.) avant que le pouvoir ne soit obligé de reconnaître, contraint qu'il était, sous la pression de la rue que Norbert ZONGO et ses trois compagnons avaient été bel et bien assassinés.
- En 2000 à Boussé, lors d'une manifestation des scolaires pour exiger vérité et justice pour Norbert ZONGO et ses compagnons, un Gendarme a tiré à balles réelles sur le jeune NEBIE Flavien qui en est mort.
- Cas de GAOUA, POUYTENGA, BANFORA, REO, Commissariat de WEMENTENGA à OUAGADOUGOU.

Et on peut allonger cette liste sans difficultés. Ce qu'il est important de retenir ici, c'est que ce pouvoir ne renoncera pas de gaieté de cœur à cette culture de la violence et de l'impunité qui fait désormais partie intégrante de son système de gouvernement.

Au regard de la gravité de la situation, le collectif syndical CGT-B juge insuffisantes les mesures conservatoires déjà prises par le gouvernement sous l'effet d'une part, de la pression des luttes déjà menées dans ce cadre par les élèves et étudiants, et d'autre part de la mobilisation de l'opinion nationale, grâce au travail remarquable de la presse.

Par conséquent, le collectif syndical **CGT-B, SATB, SYNATEB, SYNATEL, SYNATIC, SYNTAS** :

1. exprime toute sa compassion et son soutien aux familles éplorées ainsi qu'aux nombreux blessés à qui il souhaite prompt rétablissement ;
2. Condamne fermement la répression inqualifiable abattue sur les manifestants ;
3. Exige des autorités toute la lumière et la vérité sur la mort de l'élève Justin L. ZONGO et sur les six autres victimes, conséquences de la répression dont les manifestants ont été l'objet ;
4. Exige la traduction en justice des auteurs et des complices de la mort de l'élève Justin L. ZONGO et des six autres victimes de la répression, ainsi que des nombreux blessés, afin qu'ils soient punis conformément à la loi;
5. Exige le dédommagement des familles des victimes décédées et la prise en charge de tous les frais d'hospitalisation, de soins des nombreux blessés et leur dédommagement.

Le Collectif syndical CGT-B lance un appel à la mobilisation à l'ensemble de ses militantes et militants, à tous les travailleurs et à tous les citoyens épris de vérité et de justice, pour soutenir la juste lutte en cours, en vue de contraindre le pouvoir de la quatrième République à mettre fin à la culture de l'impunité et à la démagogie.

Ouagadougou, le 1^{er} mars 2011

Ont signé :

CGT-B

Tolé SAGNON

Secrétaire Général

SATB

Idrissa KABORE

Secrétaire Général

SYNATEB

Tahirou TRAORE

Secrétaire Général

SYNATEL

Souleymane SO

Secrétaire Général

SYNATIC

Justin COULIBALY

Secrétaire Général

SYNTAS

Victor Sansan HIEN

Secrétaire Général